

HONORAIRES DES TRANSACTIONS

<i>Immeuble à usage d'habitation</i>		Fonds de commerce / Locaux commerciaux et professionnels	
Montant de la vente	Honoraires TTC	Montant de la vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 89 999 €	6 000 €	Jusqu'à 49 999 €	5 000 €
De 90 000 à 149 999 €	6.5 %	de 50 00 à 99 999 €	12 %
De 150 000 à 199 999 €	6 %	de 100 000 à 199 999 €	10 %
De 200 000 à 299 999 €	5.5 %	de 200 000 à 299 999 €	9 %
De 300 000 à 399 999 €	5 %	au-delà de 300 000 €	8 %
De 400 000 à 499 999 €	4.5 %		
Au-delà de 500 000 €	4 %		

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

La délivrance d'une note est obligatoire pour une prestation de service supérieure ou égale à 25 € TTC

LOCATION

Location à usage d'habitation	Location commerciale et professionnelle
<p>Part locataire : Recherche de locataire, visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € par m² Etat des lieux d'entrée : 3 € par m²</p>	<p>Part propriétaire : Recherche de locataire, visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € par m² Etat des lieux d'entrée : 3 € par m²</p> <p>Mission complète : recherche de locataire, constitution de dossier, état des lieux, établissement du bail : 600 HT Honoraires de négociation : 25 % HT des loyers annuels 50 % à la charge du locataire 50 % à la charge du propriétaire</p>

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

La délivrance d'une note est obligatoire pour une prestation de service supérieure ou égale à 25 € TTC